

La France est championne d'Europe... du marché noir des cigarettes

A quelques jours de l'Euro, les Français se rêvent en champions d'Europe de football. Mais la France a déjà gagné un autre titre européen en 2015 : celui du commerce parallèle de tabac. Dans aucun autre pays en Europe on ne fume autant de cigarettes volées et contrefaites qu'en France. Et la situation ne fait qu'empirer d'année en année.

Une cigarette sur quatre fumée en France vient du commerce parallèle

Le constat est sans appel selon le cabinet d'études KPMG qui a mené une enquête pour les cigarettiers : la France est la championne d'Europe de la cigarette de contrefaçon et de contrebande. Une couronne que le pays aurait sans doute préféré laisser à quelqu'un d'autre mais qu'elle garde depuis deux ans.

En l'occurrence, en 2015, 27,1 % des cigarettes fumées dans l'Hexagone ne provenaient pas des circuits légaux, soit plus d'une cigarette sur cinq (contre 26,3 % en 2014). Une situation qui a largement empiré avec la hausse du prix du tabac : lorsque le paquet de cigarettes coûtait 5 euros, en 2009, une cigarette sur cinq fumée en France était de contrebande. Avec le paquet à 7 euros ça n'a fait qu'empirer... et le paquet neutre ne devrait pas endiguer la chose.

Plein d'argent qui n'arrive pas dans les caisses de l'Etat

Le titre de championne d'Europe de la cigarette illégale coûte cher à la France : 4 milliards d'euros. C'est le montant des impôts divers qui ne sont pas arrivés dans les caisses de l'Etat à cause des 16,7 milliards de cigarettes illégales fumées en 2015 dans le pays. Alors que les taxes auraient dû rapporter 18 milliards d'euros (si toutes les cigarettes fumées étaient légales), elles n'auront rapporté que 14 milliards.

La faute ? Au paquet à 7 euros, le plus cher d'Europe continentale, et aux sanctions très légères : à peine entre 500 euros et 2 500 euros. Pas de quoi freiner les trafiquants qui peuvent, selon la provenance des cigarettes, revendre celles-ci 4 fois plus cher en France que le prix d'achat.